

# Papir'usses

LE MAGAZINE  
DU CONTRAT DE RIVIÈRES



2014-2019 : 5 ANS D' ACTIONS POUR LES USSÉS

LA RIVIÈRE,  
NOTRE BIEN  
COMMUN

UNE QUESTION,  
UN AVIS, N'HÉSITEZ PAS  
À NOUS CONTACTER!

#### SMECRU

107, route de l'Église - 74910 BASSY  
04 50 20 05 05  
contact@rivieres-usses.com

Pour vous abonner à notre  
newsletter, RDV sur notre site :  
[www.rivieres-usses.com](http://www.rivieres-usses.com)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Christian Bunz

RÉDACTION/CONCEPTION  
Terra Publica

PHOTOGRAPHIES  
SMECRU

IMPRESSION  
Imprimé sur papier recyclé  
Lamazière Imprimeur  
15 000 exemplaires

# Les UsseS

CONTRAT  
DE RIVIÈRES

## LE CONTRAT DE RIVIÈRES

C'est un accord technique et financier entre les collectivités locales, les usagers de l'eau (pêcheurs, agriculteurs, industriels...), les associations et différents partenaires institutionnels. Il permet d'intervenir de manière globale et concertée sur les milieux aquatiques, à l'échelle d'un territoire appelé « bassin versant ». Signé en 2014, le Contrat de rivières des UsseS a plusieurs objectifs :

- améliorer la qualité de l'eau,
- entretenir les rivières au quotidien,
- protéger et valoriser les milieux aquatiques (faune, flore, zones humides...),
- mieux partager la ressource,
- sensibiliser les usagers de l'eau.

Le SMECRU, Syndicat de Rivières des UsseS, est en charge de sa mise en œuvre.

## LE BASSIN VERSANT

Ce territoire, sur lequel s'applique le Contrat de Rivières, est l'échelle cohérente de gestion de l'eau, car ce qui se passe en amont a des conséquences sur la situation en aval. Toutes les eaux qui coulent ou s'infiltrent sur ce bassin versant convergent vers les UsseS pour finir leur course vers un même point, à la confluence avec le Rhône.

## ÉDITO



## « SAUVER NOS RIVIÈRES, C'EST POSSIBLE! »

En 2014, nous nous engageons collectivement dans un ambitieux programme d'actions pour la protection et la valorisation de nos rivières. Grâce au travail sans relâche des techniciens, des élus et de tous les acteurs concernés sur le bassin versant des UsseS, nous avons pu obtenir les financements nécessaires et mener à bien la grande majorité des actions prévues. Vous découvrirez ces réalisations au fil de ce numéro de Papyr'UsseS.

Pendant ces 5 années, nous avons démontré qu'en travaillant tous ensemble, à la bonne échelle du bassin versant, nous pouvions mener une politique globale et durable de gestion de l'eau. Nous avons fait de la GEMAPI\* avant l'heure!

Mais notre travail n'est pas terminé, loin de là. Bien sûr, il nous faut continuer de mettre en œuvre les actions du Contrat de Rivières, dont l'échéance est prévue pour 2020. De manière prospective, nous devons penser l'avenir de nos cours d'eau, dans un contexte de dérèglement climatique et de raréfaction de la ressource en eau, sur un territoire qui attire chaque année de nouveaux habitants. Il nous faut aussi militer pour que la préservation des UsseS soit intégrée à l'ensemble des politiques publiques d'aménagement du territoire : urbanisme, routes, assainissement... Les générations futures n'en attendent pas moins de nous.

Élus, techniciens, agriculteurs, riverains des cours d'eau ou plus largement habitants du bassin versant des UsseS, nous comptons sur votre mobilisation à nos côtés!

Bonne lecture.

### Christian BUNZ

Président du SMECRU,  
Syndicat de Rivières des UsseS

\*GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.  
Cette compétence, auparavant communale, a changé d'échelle (désormais intercommunale) pour plus de cohérence et de solidarité entre les territoires.



## L'ACTU

### LES USSE S N'ONT PLUS DE SECRETS POUR EUX !

Le 2 juillet dernier, une quarantaine d'écoliers de Seyssel (74) ont terminé leur Classe d'Eau des UsseS en apothéose! À l'issue d'une semaine de formation et d'expérimentations ludiques autour de la qualité de l'eau, les élèves, accompagnés de leurs professeurs ont partagé leurs nouvelles connaissances sur les UsseS avec leurs parents, un journaliste, le Président du SMECRU, Christian Bunz et le Maire de Seyssel, Gilles Pilloux. Après avoir présenté leur maquette sur le cycle de l'eau utilisée par l'Homme (prélèvement, traitement pour la rendre potable, utilisations domestiques et agricoles, épuration dans une station de traitement des eaux usées avant son rejet au milieu naturel), les enfants se sont vus remettre un diplôme attestant de leur participation à la classe d'eau, mais également de leur engagement pour la protection de la rivière.

Rendez-vous sur [www.rivieres-usses.com/classes-deau](http://www.rivieres-usses.com/classes-deau)



## ALERTE SÉCHERESSE SUR LES USSE S

Les UsseS sont particulièrement vulnérables aux sécheresses! Le 16 juillet 2019, le Préfet a pris un arrêté imposant certaines restrictions quant aux prélèvements de l'eau pour des besoins qui ne sont pas considérés comme indispensables. Sont interdits :

- le lavage des véhicules particuliers,
- le remplissage des piscines privées (sauf remplissage complémentaire, entre 20h et 8h),
- l'arrosage des pelouses, ronds-points, espaces verts, jardins d'agrément et espaces sportifs, entre 8h et 20h (massifs floraux et jardins potagers ne sont pas concernés),
- l'irrigation des champs (hors cultures maraîchères), entre 10h et 18h.

N'attendez pas pour adopter les bons gestes éco-citoyens. De nombreuses solutions existent pour réduire la quantité d'eau utilisée (récupération d'eau de pluie pour arroser, installation de chasses d'eau à double vitesse...).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse/Secheresse-L-ensemble-du-departement-passe-en-vigilance-le-secteur-des-UsseS-en-alerte](http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse/Secheresse-L-ensemble-du-departement-passe-en-vigilance-le-secteur-des-UsseS-en-alerte)



## STOP AUX INVASIVES!

C'est le nom du programme Interreg\* franco-suisse de lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes, grâce à l'innovation technique et la combinaison de diverses méthodes d'intervention et de restauration des milieux. Les espèces végétales exotiques envahissantes désignent les plantes exotiques introduites, intentionnellement ou non, dont la dispersion est une menace pour la biodiversité locale, la santé publique, voire l'économie locale selon les espèces et les milieux concernés. Le terme « plantes invasives » est plus couramment employé. Certaines d'entre elles prolifèrent à une vitesse fulgurante aux abords des rivières. Territoire d'expérimentation de ce programme innovant, le bassin versant des UsseS va participer à :

- la recherche et l'évaluation de différents moyens de lutter contre ces espèces,
- l'expérimentation d'une nouvelle technique combinant stérilisation thermique des sols et techniques de reconstitution des milieux,
- la sensibilisation des citoyens et acteurs du territoire,
- l'établissement d'un outil d'aide à la décision pour les gestionnaires.



### Les espèces concernées

- la Renouée du Japon
- le Buddleia
- la Berce du Caucase
- le Solidage
- le Souchet

Stop  
INVASIVES

Interreg  
France - Suisse

\* Programme européen visant à promouvoir la coopération entre différentes régions européennes en faveur du développement urbain, rural et côtier, du développement économique et de la gestion de l'environnement.

## DES OBSERVATOIRES POUR LA RIVIÈRE

Afin de suivre précisément l'évolution de la rivière et les résultats des actions menées, le SMECRU sera bientôt doté de tous les outils lui permettant de veiller constamment sur :

- les populations piscicoles,
- les températures de l'eau,
- la qualité de l'eau,
- la franchissabilité des seuils par les poissons,
- le prélèvement de la ressource en eau et les débits en rivière,
- la géomorphologie (alluvions, sédiments, etc.) de la rivière.

Ces observatoires multi-facettes permettront de recueillir toutes les informations nécessaires pour aider les élus à prendre les bonnes décisions pour l'avenir des UsseS, et notamment à élaborer le futur schéma territorial de gestion et d'économie de la ressource en eau du bassin versant des UsseS.



# 5 ANS D' ACTIONS POUR LES USSES

En 2014, le bassin versant des Usse s'était doté d'un plan d'actions pour 6 ans : le Contrat de Rivières. Alors que s'ouvre aujourd'hui la réflexion sur l'après-2020, Papyr'Usse revient pour vous sur les projets réalisés, ou en cours de réalisation. Qu'ils soient conduits par le SMECRU ou par les collectivités du territoire, ces travaux sont le fruit d'une mobilisation collective : habitants, agriculteurs, industriels, associations, pêcheurs, élus locaux... Tous sont concernés, au quotidien, par la bonne santé des Usse et de leurs affluents.

« Dans le passé, nos élus ont pris conscience de l'intérêt de travailler à l'échelle du bassin versant. C'est une chance. La solidarité de bassin versant est extrêmement importante, car les préoccupations à la source et en aval ne sont pas les mêmes, mais la rivière, elle, est la même. En bas, nous sommes surtout concernés par la prévention des inondations. La rivière a été canalisée pour les limiter. Le travail du SMECRU est très important, même s'il ne se voit pas. Je vis ici depuis les années 80. Je crois que la qualité de l'eau s'améliore progressivement, mais nous sommes tous d'accord : il y a de moins en moins d'eau dans les Usse. Nous devons encore nous préoccuper de l'eau, en améliorant sa qualité, bien sûr, mais aussi en réduisant notre consommation. Nous devons limiter l'impact de nos prélèvements. »

M. Gilles Pilloux,  
Maire de Seyssel (74)

POUR LES MILIEUX AQUATIQUES

CONTRE LE MANQUE D'EAU

CONTRE LES POLLUTIONS DE L'EAU

POUR RENDRE SON COURS À LA RIVIÈRE

## COMPRENDRE LA PROTECTION DES USSES



L'Europe fixe les grands objectifs à atteindre pour retrouver un bon état des cours d'eau\*. C'est la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE).



L'Etat, via l'Agence de l'eau, gère les financements et redevances sur l'Eau à l'échelle de chaque grand bassin hydrographique (Rhône, Seine, etc.).

Les actions du Contrat de Rivières des Usse s'inscrivent dans les orientations du Schéma Directeur pour l'Aménagement et la Gestion des Eaux (SDAGE), porté par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. Ce SDAGE respecte les prescriptions de la DCE.



Les collectivités, le SMECRU et les associations agissent de manière coordonnée sur le terrain, au plus près des besoins et des réalités locales.

Un plan d'actions 2014-2020, intitulé Contrat de Rivières, est mis en œuvre par le SMECRU et les collectivités locales du bassin versant des Usse, dans le respect du SDAGE.

Bon état d'un cours d'eau

Bon état écologique

- physico-chimique
- biologique
- hydromorphologique

Bon état chimique

53 substances prioritaires (pesticides, métaux, ...)

\* Le bon état garantit les différents usages de l'eau, tels que l'alimentation en eau potable, l'utilisation économique et industrielle de l'eau, et la pratique de loisirs liés à l'eau, tout en assurant de bonnes conditions de vie et de reproduction pour les espèces animales et végétales présentes dans le cours d'eau. L'atteinte du bon état suppose que les pressions exercées par les activités humaines sur les milieux aquatiques soient limitées.

La notion de bon état des eaux est définie par la Directive Cadre sur l'Eau. Pour les cours d'eau, elle intègre le bon état chimique et le bon état écologique.



## DES TRAVAUX POUR RENDRE SON COURS NATUREL À LA RIVIÈRE

Au XX<sup>e</sup> siècle, les lits des rivières ont été profondément modifiés par l'Homme, avec des conséquences néfastes : destruction des milieux aquatiques, débits élevés, risques de crues, etc. Pour inverser la tendance et appliquer localement les directives européennes de gestion des milieux aquatiques, les Usse doivent retrouver leur cours naturel.

### Baissions les débits des crues!

Dans les années 60 à 80, l'Homme a extrait de grandes quantités de graviers dans la rivière, à des fins économiques, notamment pour la construction. Or, sans ces matériaux solides, la rivière s'enfonce dans le sol et creuse son lit. Sa largeur rétrécit, les berges sont plus hautes, les virages s'effacent, au risque que l'eau prenne de la vitesse, menaçant les biens et les personnes.

Sur le bassin versant des Usse, les études réalisées en 2012, ont conduit à effectuer des travaux sur 13 sites des Grandes Usse, permettant à la rivière de retrouver les cailloux et les méandres qui font son équilibre. Sur près de 51700m<sup>2</sup>, ces travaux de défrichage et de terrassement ont déjà démontré leur utilité : la rivière bénéficiant d'une plus grande liberté, les conséquences d'une montée soudaine du niveau d'eau dans la rivière sont limitées. Au printemps 2018, suite à de fortes précipitations, l'eau de la rivière est montée dans la plaine de Mons (à l'aval de Frangy), sans faire de dégâts. De nouveaux tronçons seront concernés par des travaux à partir de 2020, sur la plaine de Bonlieu.

# 790 000 €

D'INVESTISSEMENT POUR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DE LA RIVIÈRE

### Une rivière sans interruption

Pour que la faune et la flore circulent librement et s'y développent correctement, la continuité écologique de la rivière est cruciale. Certaines constructions humaines (seuils, barrages, digues, protections de berges...) interrompent cette continuité, empêchant par exemple les truites fario de remonter la rivière pour se reproduire. Ces obstacles peuvent également gêner le transit sédimentaire et l'écoulement des eaux. Or, un bon transport sédimentaire permet de diversifier les habitats, et donc les espèces présentes.

C'est pourquoi le Contrat de Rivières intègre des chantiers ambitieux en la matière : effacement des seuils de Chosal (Cruseilles), du ru de Pesse-Vieille (Cruseilles) et du Pont de Châtel (Desingy/Usinens), de la Férande (Copponex) et des Petites Usse (Mesigny/Choisy /Sallenôves). La liste des ouvrages à effacer a été arrêtée par le Préfet.

Ces projets, touchant la rivière dans toutes ses fonctions, permettent de lutter contre :

- Le déclin des populations d'espèces migratrices (comme la truite),
- Le déséquilibre sédimentaire, provoquant l'érosion et le creusement du lit de la rivière,
- La baisse de la qualité de l'eau,
- La banalisation et la transformation des habitats, favorisant la biodiversité aquatique.

Une vidéo est à votre disposition : [www.arraa.org/news/la-vie-au-coeur-des-territoires-la-serie-evenement-de-l-arraa](http://www.arraa.org/news/la-vie-au-coeur-des-territoires-la-serie-evenement-de-l-arraa)

### Retirer les bois morts

Depuis fin 2015, le SMECRU est autorisé à intervenir pour retirer les embâcles formés par l'accumulation de bois morts, mais également pour anticiper les chutes d'arbres dans le lit des cours d'eau. L'effondrement du Pont Rouge, dans les années 80, avait démontré les risques liés aux embâcles sur la rivière.

# 40 Km

DE COURS D'EAU IDENTIFIÉS COMME STRATÉGIQUES ONT ÉTÉ PROSPECTÉS ET ENTRETENUS DEPUIS 2015



Chaque année, les techniciens du SMECRU coordonnent des travaux d'entretien des berges et de coupe de bois sur les secteurs les plus problématiques, de manière à limiter tant que possible la formation de ces embâcles. Les bois sont ensuite exportés, ou laissés à disposition des propriétaires riverains.

# PROTÉGER LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

Les facteurs menaçant la qualité de l'eau et la santé des organismes vivants peuvent être nombreux : utilisation de pesticides, destruction des zones humides, prolifération des espèces invasives... Sur le bassin versant des Usse, la qualité de l'eau et la préservation des milieux aquatiques sont au cœur du Contrat de Rivières, mobilisant tous les usagers concernés.



## OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE

En 2016, 30 communes du bassin versant des Usse se sont engagées aux côtés du SMECRU en signant la charte « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages ».

Ce faisant, elles ont fait le choix d'abandonner progressivement l'utilisation de pesticides, avant la date d'obligation réglementaire du 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour former leurs élus et leurs techniciens à des techniques de désherbage plus respectueuses de l'environnement. Car ne l'oublions pas, les résidus des pesticides utilisés finissent tous à la rivière, dans les sols, ou dans l'air. Sur ce sujet, le SMECRU a d'ailleurs publié un guide destiné aux habitants.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel sont interdites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Retrouvez notre guide en ligne sur [www.rivieres-usses.com](http://www.rivieres-usses.com)

## 0 pesticide

C'EST L'ENGAGEMENT DE 30 COMMUNES DU BASSIN VERSANT

## FAIRE FACE AUX PLANTES INVASIVES

Pour éviter que les espèces végétales invasives, notamment la Renouée du Japon, ne gagnent du terrain sur les berges de la rivière et ne portent atteinte à la biodiversité, le SMECRU procède chaque année à des arrachages manuels ciblés, sur 33 sites stratégiques. À ces campagnes de traitement manuel, s'est ajouté en 2018 le traitement d'un site par criblage-concassage ainsi qu'aujourd'hui l'expérimentation en cours dans le cadre du programme franco-suisse INTERREG « Stop aux invasives ».

La gestion des espèces végétales invasives est cruciale, surtout dans les milieux naturels récemment ouverts (après travaux par exemple). La colonisation de ces lieux par les invasives peut être très rapide, empêchant d'autres espèces de se développer. En luttant contre les invasives, le SMECRU favorise la diversification des espèces et des milieux.

## LES ZONES HUMIDES, SI ESSENTIELLES...

Véritables réservoirs de biodiversité, les zones humides jouent aussi d'autres rôles : régulation des débits des rivières, dépollution des eaux, stockage de l'eau et restitution progressive, etc. Mais ces espaces sont aussi très fragiles et sont menacés par l'urbanisation, l'abandon, le drainage ou encore les plantes invasives. Sur le bassin versant des Usse, une étude menée en 2012 a permis d'identifier 18 zones humides prioritaires, devant faire l'objet d'une restauration dans le cadre du Contrat de Rivières, pour rétablir leurs fonctions hydrologiques.

Dès 2016, le SMECRU a mandaté le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Haute-Savoie pour définir, pour chaque site et sur une durée de 5 ans, les interventions à conduire pour restaurer le milieu : retard de fauche, bouchage de drain, bûcheronnage, etc. Ce travail a été présenté aux collectivités locales, maîtres d'ouvrage des actions à mener. Le SMECRU a permis de faire le lien avec les propriétaires fonciers et les autres usagers (chasseurs, agriculteurs, riverains).

Ainsi, des travaux ont eu lieu comme à Clarafond au Champ de la grange, au Sappey sur la Source des Usse, à Choisy à la Clef des Faux et Vers Nantafond. D'autres travaux sont à venir...

## DES ABREUVOIRS ÉCO-RESPONSABLES

Pour préserver les écrevisses à pattes blanches du bassin versant des Usse, espèce classée en danger, le SMECRU a travaillé avec les agriculteurs à l'installation de nouveaux systèmes d'abreuvoirs sur les affluents de Bougy, du Fornant et du Nant Trouble. Cette écrevisse est très sensible à la qualité de l'eau et au piétinement du lit de la rivière par le bétail. La mise en place d'abreuvoirs hors du lit de la rivière, mais alimentés par cette dernière, empêche désormais les animaux de piétiner la rivière.

## UN ASSAINISSEMENT PLUS EFFICACE

Les eaux usées non-traitées, ou traitées partiellement, peuvent être responsables des pollutions de l'eau. Des actions ont été pilotées par les collectivités du bassin versant des Usse pour améliorer l'assainissement collectif (stations de traitement), tout en appelant les usagers à la vigilance quant aux produits jetés avec les eaux usées. Le raccordement des hameaux de Marsin et de Chatenod (environ 400 habitants) et la construction d'une station d'épuration à filtre planté de roseaux, sur la commune de Vanzy, en sont deux exemples marquants.

## UN GAGNANT : LE VIVANT

En luttant contre les invasives et contre toutes les formes de pollution des eaux, ces actions contribuent à améliorer la santé de tous les êtres vivants présents sur le bassin versant. Qu'il s'agisse de végétaux, des Hommes ou des animaux, la qualité de l'eau nous concerne tous!

## FAIRE FACE AU MANQUE D'EAU

Le bassin versant des Usse fait face à un manque d'eau chronique, alors que la population va continuer d'augmenter dans les prochaines années. Le SMECRU intervient donc pour préserver la ressource et limiter tant que possible les prélèvements inutiles, en concertation avec les agriculteurs, citoyens, collectivités, etc.

## PRÉPARER UNE STRATÉGIE GLOBALE

Consommation des particuliers, prélèvements par les agriculteurs, fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable..., la gestion de la ressource en eau implique une connaissance fine de l'ensemble du cycle de l'eau sur le bassin versant des Usse. Sous l'impulsion du SMECRU, en charge de la coordination de la ressource en eau sur le territoire, un état des lieux précis a été lancé sur 16 communes et 1 syndicat d'eau, situés en aval du bassin versant. Obligatoires, ces diagnostics permettent par exemple de mieux connaître les volumes prélevés en période d'étiage. Sur cette base, l'État a chargé le SMECRU de conduire une étude concertée avec les usagers, visant à définir une stratégie pour répondre aux besoins futurs du territoire, sans consommer plus d'eau.

## SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA RESSOURCE

Chaque année, pendant la période de basses eaux entre juin et octobre, le niveau d'eau des Usse est surveillé de près par les agents du SMECRU. Lorsque le débit constaté à la station de mesure en continue des Douattes est trop bas, des mesures complémentaires sont réalisées sur 14 autres sites, puis transmises aux services de l'État. Si nécessaire, ces services peuvent ainsi prendre un arrêté d'alerte sécheresse et imposer des restrictions sur les quantités d'eau prélevées.

« Nous avons un projet de création de 362 logements en centre-bourg, avec crèche, brasserie, commerces, résidence seniors... Ce projet inclut une zone humide d'un hectare que la commune avait définie en emplacement réservé sur le Plan Local d'Urbanisme. Le promoteur va donc rétrocéder le foncier de cette zone humide à la commune. J'ai souhaité travailler avec le SMECRU pour qu'elle devienne un réel outil pédagogique pour l'ensemble des habitants. Nous avons la chance que cette zone humide jouxte le futur cœur de ville, ce qui nous permettra d'en faire un lieu pour se promener et comprendre la nature... très concrètement!

Gilles PECCI,  
Maire d'Allonzier la Caille



« Si tout le monde récupérait l'eau, pour l'arrosage, les toilettes ou même le lave-linge, on en prélèverait beaucoup moins dans la rivière. Le manque d'eau est un problème majeur, et l'augmentation de la population aggrave la situation... d'autant plus que le prix de l'eau est encore relativement bas, ce qui n'incite pas à l'économiser! On doit donc continuer de sensibiliser le plus grand nombre. Les démarches du SMECRU, comme l'Alerte à Malib'Usse, touchent du monde et permettent aux gens de s'informer et de s'exprimer. L'éducation des jeunes est aussi un enjeu essentiel, pour qu'à l'avenir, tout le monde comprenne à quel point le manque d'eau est un enjeu vital. Le SMECRU ne peut pas contraindre, alors il travaille en concertation.

Jean-Louis VIDAL,  
Conseiller municipal de Sallenôves,  
élu au SMECRU



## ALERTE À MALIB'USSES : LES CITOYENS S'ENGAGENT

Les habitants du territoire ont été associés à la réflexion collective sur le manque d'eau, dans le cadre de la démarche de concertation « Alerte à Malib'Usse », en lien avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Bugey Genevois. Les dizaines d'avis recueillis ont permis de faire émerger des solutions. Après étude de leur faisabilité technique, celles-ci seront proposées par les citoyens eux-mêmes au Comité de Rivières du bassin versant des Usse. Parmi les pistes de travail : des actions « coup de poing », des incitations au changement de pratiques pour économiser l'eau, la détection et le suivi des fuites, la lutte contre l'imperméabilisation des sols ou encore la modernisation des moyens de récupération de l'eau...

Retrouvez toutes les vidéos de la démarche sur [www.rivieres-usses.com](http://www.rivieres-usses.com)



## LES USSES EN CHIFFRES



# 75 % de l'eau

prélevée chaque jour répond  
au besoin des habitants.  
Seulement 23% est utilisée par les  
agriculteurs et 2% par l'industrie.

# 6 seuils

seront effacés d'ici la fin du  
Contrat de Rivières pour garantir  
la continuité écologique de la rivière.  
L'aménagement de 3 autres sites est  
encore à l'étude. D'autres tronçons  
seront ensuite examinés, sur les  
affluents tels que le Fornant.



# NATURA 2000

Le SMECRU anime la démarche  
européenne pour les Ussees et mène  
des actions de prévention sur ces sites  
à la biodiversité particulièrement riche.  
Sur 300 ha, 14 espèces, 14 habitats  
d'intérêt communautaire dont 2 sont  
considérés comme prioritaires.



# 1 300 m<sup>3</sup>

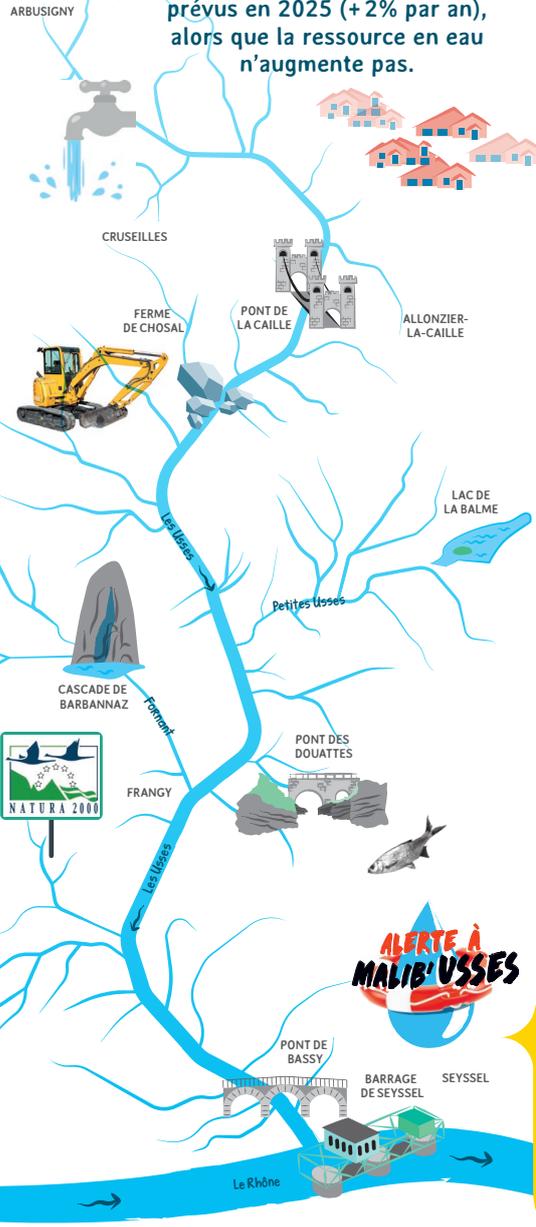
de bois morts enlevés  
depuis 2015.

# 33 000 habitants

 en 2013,  

# + de 41 000

prévus en 2025 (+2% par an),  
alors que la ressource en eau  
n'augmente pas.



# sme cru

SYNDICAT  
DE RIVIÈRES  
DES USSES



# 16 élus

ayant choisi de ne recevoir  
aucune indemnité.



# 4 agents

au service de la ressource  
en eau et des milieux  
aquatiques.



collectivités  
subventions

# Pour 100€

dépensés par le SMECRU  
en 2018, 29€ viennent des  
collectivités du bassin versant  
et 71€ sont des subventions  
(Agence de l'Eau, Département,  
Région, Europe).



# 7€/habitant

C'est le coût des actions du  
SMECRU, supporté par chaque  
habitant du territoire en 2018.



# 94 % des dépenses

du SMECRU concernent des  
actions de terrain et 6 %  
couvrent les frais de structure  
(chiffre 2018).

# ALERTE À MALIB'USSES

## TOUS MOBILISÉS !

Toute l'année, des actions de sensibilisation  
pour petits et grands : découvertes des  
zones humides, du castor, inventaires  
participatifs, Classes d'Eau des Ussees,  
Alerte à Malib'Ussees...

Pour en savoir plus sur l'action du SMECRU,  
rendez-vous sur [www.rivieres-ussees.com](http://www.rivieres-ussees.com)

SI VOUS N'AVEZ PAS PU LIRE LES PRÉCÉDENTS NUMÉROS DE PAPYR'USSES, DEMANDEZ-LES AU SMECRU !



## LES USSES ET VOUS

Envoyez-nous vos photos, anecdotes, poèmes, récits...  
Ils seront peut-être publiés sur le site du SMECRU  
ou dans nos prochaines publications.  
[contact@rivieres-ussees.com](mailto:contact@rivieres-ussees.com)

# sme cru

SYNDICAT  
DE RIVIÈRES  
DES USSES

En partenariat avec :

